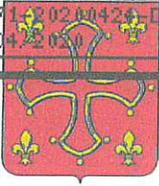


AR PREFECTURE

082-21820087120200424-DECISION20194-CC
Reçu le 29/04/2020



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48
Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com
www.lafrancaise.fr

DECISION

2019-4

Objet : Location appartement

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 3 du 14 avril 2014 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

CONSIDERANT

Que la commune de Lafrançaise a décidé de louer à Monsieur et Madame BERTIN Robert un appartement situé 19 bis rue Louis Pernon à Lafrançaise,

Qu'un bail a également été établi afin de bien définir les droits et obligations des locataires au regard de la mise à disposition du bien,

Qu'il convient de signer ce bail,

DECIDE

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur et Madame BERTIN Robert pour la location d'un appartement, situé 19 bis rue Louis Pernon à Lafrançaise.

Le Bail prend effet le 1^{er} mai 2020 et se terminera le 30 juin 2020.

Il est consenti moyennant le versement par les intéressés d'un loyer de :

- 100 € mensuel.

Fait à Lafrançaise
Le 24 avril 2020.



Le Maire

T. DELBREIL

Lafrançaise